



Amicale **F**rançaise des **A**rbitres du **C**yclisme

**Rapport moral du secrétaire de l'Amicale Française des Arbitres du Cyclisme
lors de l'Assemblée Générale du dimanche 25 octobre 2009
à Bordeaux (hôtel Ibis Bordeaux Mériadeck).**

Chers amicalistes,

Bienvenue aujourd'hui à Bordeaux pour cette 5^{ème} Assemblée Générale de l'A.F.A.C. qui a lieu maintenant traditionnellement vers la mi-octobre.

Après, Rosny sous Bois, Nantes, Lyon et Lille, c'est la capitale de l'Aquitaine qui nous accueille en 2009.

La journée d'hier, samedi, a permis pour certains d'entre nous de découvrir la neuvième ville de France (de par sa population) et surtout de découvrir son animation. Le grand bol d'air (ou plutôt le grand ballon d'air) d'hier après midi, puis la soirée cabaret ont été bien appréciés dans l'ensemble.

L'accueil sur la journée et la soirée d'hier nous ont encore prouvé que les Gascons savent recevoir.

A propos d'accueil, je tiens à remercier Yves PERPIGNAN pour les premières démarches réalisées avant l'été pour repérer les bonnes adresses sur Bordeaux et sa région. J'ai pu ainsi prendre le relais assez facilement.

Je souhaite également remercier l'hôtel Ibis de Bordeaux Mériadeck pour son accueil. Madame BOZEC (la responsable de l'accueil des groupes) m'a permis de découvrir un tarif de chambre spécifiquement adapté aux arbitres, le tarif « vitabis ». Cela nous permet d'obtenir un tarif très intéressant de 67 euros en 2008 à Lille, notre chambre nous revient cette année à 46,00 euros, soit une économie non négligeable de 21 euros.

Mais revenons à notre amicale, qui comme vous le savez existe depuis fin 2004. Entre 2005 et 2009, sur les cinq années écoulées, notre nombre d'adhérents progresse régulièrement :

- 80 personnes étaient présentes, pour la création de l'A.F.A.C, fin 2004.
- 23 adhérents étaient présents sur les 55 adhésions de l'année 2005 à Rosny sous Bois.
- 37 adhérents étaient présents sur les 80 adhésions de l'année 2006 à Nantes.
- 25 adhérents étaient présents sur les 97 adhésions de l'année 2007 à Lyon.
- 28 adhérents étaient présents sur les 98 adhésions de l'année 2008 à Lille.
- 24 adhérents sont présents sur les 102 adhésions de l'année 2009 à Bordeaux.

Pour la première fois de son existence, l'A.F.A.C. possède un nombre d'adhérents supérieur à 100. Notre marge de progression reste encore très vaste, car la F.F.C. enregistre en 2009, 3029 licences d'arbitres.

Depuis 4 ans, notre souhait, est de faire connaître l' A.F.A.C à une très large population d'arbitre, puisque la modification de nos statuts (notamment l'article 5) permet, maintenant, d'adhérer en ayant uniquement une licence FFC d'arbitre de l'année en cours.

Ainsi, comme je vous l'indiquais tout à l'heure, 102 arbitres ont adhéré en 2009 à l'A.F.A.C.

102 adhérents qui proviennent des différentes disciplines du cyclisme et à des niveaux variés d'arbitrage :

Cyclisme traditionnel :	93 (+3)	International UCI :	19 (+2)
BMX :	3 (=)	Fédéral ou National UCI :	32 (-4)
VTT :	6 (+1)	National FFC :	50 (+6)
		Régional :	1 (=).

Pour votre gouverne, la répartition géographique par régions est la suivante :

Alsace :	1	Aquitaine :	7	Auvergne :	1
Bourgogne :	2	Bretagne :	22	Champagne Ardenne :	1
Corse :	0	Côte d'azur :	0	Franche Comté :	0
Ile de France :	6	Languedoc Roussillon :	2	Limousin :	1
Lorraine :	3	Midi Pyrénées :	4	Normandie :	10
Nord pas de Calais :	6	Orléanais :	1	Pays de la Loire :	11
Picardie :	4	Poitou Charentes :	7	Provence :	8
Rhône alpes :	4	Guyane :	1		

Comme vous aviez pu le lire dans le premier procès verbal de l'Assemblée Générale, ainsi qu'au dos de votre carte d'amicaliste, la mise en place de cette amicale avait pour objectifs entre autre :

- d'organiser des conférences, des voyages récréatifs ou autres réunions amicales,
- de créer et de développer entre ses membres des liens de bonne camaraderie, d'entraide réciproque, de fraternité, de bonne humeur et convivialité.
- d'émettre auprès des instances dirigeantes toutes sortes de propositions d'évolution sur le fonctionnement du corps arbitral et sur les règlements,

Sur les deux premiers points, c'est chose faite depuis maintenant 4 ans, grâce à notre week-end récréatif de la mi-octobre incluant notre Assemblée Générale.

Sur le troisième point, nous devons nous montrer plus présent. Comme l'a évoqué tout à l'heure, Olivier ROUSSEAU, notre président, dans son introduction, nous pouvons et même nous devons faire remonter à la C.N.C.A. les remarques faites par nos adhérents.

Ainsi en 2009, nous avons constaté que plusieurs organisateurs ne règlent pas en temps les frais de déplacements des arbitres et également les vacations. Les délais entre le jour de la course et les règlements prennent parfois plus de 5 mois.

J'espère que Jacques SABATHIER pourra nous donner quelques explications à ce sujet, afin de ne pas revoir ces mêmes situations pour nos arbitres en 2010.

Autre point, que nous devons également développer lors de cette Assemblée Générale, le changement de logo de la F.F.C.

Dans la France Cycliste de septembre/octobre 2009 nous apprenions que le logo de notre fédération était changé au 1^{er} septembre 2009.

Lors de notre Assemblée Générale de 2005 à Rosny Sous bois, Fabrice PIERROT, de la société OF-X, nous avait présenté les nouvelles tenues pour les arbitres.

Depuis cette date, beaucoup d'entre nous, avons investi dans ces tenues (chemises, chemisettes, polos, blousons, vestes polaires, cravates...).

Pour votre information, 800 articles ont été réalisés en 2006, 700 en 2007, 360 en 2008 et 287 jusqu'à 2009.

Que va t-il se passer pour ces tenues qui dès l'année prochaine ne seront plus en harmonie avec la charte graphique de la F.F.C ?

J'espère également que Jacques SABATHIER pourra nous donner quelques informations bien précises à ce sujet.

Depuis octobre 2005, l'A.F.A.C a adhéré à l'Association Française du Corps Arbitral Multisports (A.F.C.A.M) nous permettant ainsi de rejoindre les principales structures (commissions et amicales) de l'arbitrage français.

A la demande de son président (Michel DAILLY), un représentant ou plutôt une représentante de notre amicale, Francine RENARD, a participé à l'Assemblée Générale électorale de l'A.F.C.A.M du 3 février 2006.

Francine n'étant pas présente aujourd'hui, Norbert JEANNEAU vous donnera tout à l'heure, les principales informations qui ont été données lors de l'Assemblée Générale de l'A.F.C.A.M. du 27 février 2009.

Nous avons évoqué, la mise en place d'un site internet pour notre amicale, lors de notre Assemblée Générale de Lille. Celui ci a vu le jour, grâce à Emmanuel LACOTTE.

Vous pouvez maintenant vous connecter à l'adresse suivante :

www.afac-cyclisme.fr

Cet outil doit être utilisé par l'ensemble des amicalistes afin qu'il devienne par la suite votre site préféré.

Emmanuel aura l'occasion en fin d'Assemblée Générale de vous le faire découvrir pour ceux qui ne le connaissent pas. A vous de le faire vivre !!!

Comment ? Grâce à vos idées, vos suggestions, vos articles provenant de vos journaux régionaux...

Notre cinquième année de fonctionnement vient de s'écouler, après quatre années de mise en place. Mais nous devons continuer à faire vivre notre association pas uniquement sur notre rencontre annuelle, mais plus dans un esprit d'échanges, de discussions sur des thèmes bien précis en prise direct avec les besoins de nos adhérents.

A l'image de cette Assemblée Générale ou nous pourrons proposer des idées à notre fédération pas plus tard que demain, sur nos vacances, nos tenues...

Vous devrez également être le relais de notre amicale, en espérant que chaque adhérent 2009 face connaître dans son entourage notre association à d'autres arbitres et viennent à leur tour nous rejoindre.

J'arrive maintenant au terme de ce cinquième rapport moral de l'A.F.A.C, je vous remercie de votre attention et laisse à nouveau la parole à notre président, Olivier ROUSSEAU, en n'oubliant pas de dédier cette allocution, à notre ami disparu, Bernard ROY, qui était du Comité d'Aquitaine et qui résidait à Gradignan.

Eric PUREN.